



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Au jour le jour – Avril 2022

01 04 : Lévignacq – A la demande de personnes perturbées par un stand de tir à longue distance la SEPANSO interroge l'administration pour savoir sur quelle base réglementaire cette activité peut prospérer : déclaration ? autorisation ? Nous souhaitons naturellement recevoir copie du document officiel s'il en existe un.

01 04 : Soustons – Sans réponse des courriers adressés par nos adhérents le 20 janvier et par la SEPANSO le 5 février, la SEPANSO adresse un courriel à Madame le Maire.

02 04 : Mimizan – Affaire 1900920 – L'avocat de la commune a adressé un mémoire au Tribunal administratif le 29 mars 2022 (5 pages)

03 04 : Léon – en déplacement, on observe le passage aménagé sous un pont pour la petite faune



03 04 : Léon - Enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'urbanisme – Observations SEPANSO : 8 pages

04 04 : Réserve naturelle du Courant d'Huchet – La SEPANSO demande à la présidente du SIAG de respecter les engagements pris en comité consultatif le 02/12/2021 en ce qui concerne la signalétique et le respect des limites de la réserve.

04 04 : Moliets – La SEPANSO demande aux élus de cette commune de lui transmettre TOUS les documents préparatoires qui constituent ce dossier de cadrage règlementaire du détournement de l'embouchure du Courant d'Huchet

04 04 : Réserve naturelle du Courant d'Huchet – La SEPANSO s'étonne de ne pas avoir de réponse préfectorale à son courrier du 24 janvier déplorant la circulation du tracteur de la commune de Moliets dans la réserve alors qu'un autre itinéraire pourrait être emprunté.

05 04 : Mont de Marsan – Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques – Georges Cingal a représenté les APNE

06 04 : Haut-Mauco – La préfecture répond à notre courriel du 9 mars qu'il n'y a pas d'illégalité constatée dans cette déclaration préalable (création d'une infrastructure agrivoltaïque expérimentale sur un terrain classé AUI au PLU)

06 04 : Oeyreluy – réunion chez des adhérents de la SEPANSO, riverains du projet de golf, et leurs deux fils – M. Casteignos, représentant de la SOBRIM, M. Marchand représentant le Bureau spécialisé en Hydraulique, l'écologue qui assiste les adhérents et Georges Cingal qui représente la SEPANSO

06 04 : Mont de Marsan – CD40 – Réunion de la Commission des Espaces, Sites et Itinéraires – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO.

07 04 : Les Amis de la Terre et la SEPANSO demandent au Président de l'Agglo du Marsan, au président de l'Agglo du Grand Dax, au président de MACS et au président du Conseil départemental des Landes de leur transmettre le plan de financement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest approuvé le 18 février 2022, tel que signé, comportant ainsi les signatures de l'État, des 24 collectivités et de SNCF Réseau.

07 04 : Dax – La SEPANSO interroge le maire au sujet de la qualité des enrobés utilisés sur les chaussées et les trottoirs.

08 04 : Poissons migrateurs – Le Conseil d'État informe la SEPANSO que la Ministre de la Transition Écologique a formé un pourvoi par lequel elle demande l'annulation de l'ordonnance n° 2200418 – 2201151 du 18/03/2022 ; le juge des référés du tribunal administratif de Bordeaux a partiellement fait droit à la demande de l'association Défense des milieux aquatiques et autres en ce qu'il a partiellement suspendu l'exécution de l'arrêté du 28.12.2021 par lequel la préfète de la région Nouvelle Aquitaine a approuvé le plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) des cours d'eau des bassins de l'Adour et des cours d'eau côtiers dont l'embouchure est située dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques pour la période 2022-2027.

09 04 : Saint-Pierre du Mont – La SEPANSO écrit au maire pour l'interroger sur la méthode employée à Menasse pour supprimer la réserve incendie (recouvrement de terres de la bâche !)

09 04 : Soustons – la SEPANSO répond à une personne qui sollicitait « un entretien concernant la remise en conformité d'une parcelle classée EBC ». La SEPANSO a répondu par une fin de non recevoir : l'EBC doit être parfaitement respecté ! Une copie a été adressée à la mairie.

11 04 : Bayonne – Commission Locale de l'Eau du SAGE Adour Aval – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

12 04 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 10 pages

13 04 : Vieux Boucau – Le Procureur de la République de Dax adresse à la SEPANSO un certificat de dépôt de plainte : infraction aux règles d'urbanisme, permis de construire...

13 04 : Bayonne-Tarnos – La SEPANSO reçoit le courrier signé par la Préfète des Landes et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques en réponse au courrier en date du 1^{er} mars 2022 qu’avaient adressé les associations ADAMA, AMIC, SOS Littoral Angloy, SEPANSO 40, SEPANSO 64, IDEAL et Habitants du quartier Saint-Bernard – L’administration répond point par point aux questions soulevées (bruit, qualité de l’air, sécurité) : 4 pages.

13 04 : conférence de restitution de la première année du programme Stygofaune en Nouvelle-Aquitaine (en présentiel et en visioconférence) - ci-après les liens internet pour voir le site web et le film dédiés au programme d’étude : lien vers le film « À la recherche de la vie dans les eaux souterraines » : <https://vimeo.com/showcase/stygofaune> et lien vers le site web [stygofaune-france.org](https://www.stygofaune-france.org) : <https://www.stygofaune-france.org>

14 04 : Hossegor – La SEPANSO ayant constaté le saccage du boisement du Site Patrimonial Remarquable (secteur 4 – avenue des lacs), la SEPANSO adresse un courrier au maire (3 pages) dans lequel sont posées quelques questions. Ce courrier est accompagné de deux pièces jointes : État photographique **avant / après** destruction des boisements et extrait du règlement du SPR. La SEPANSO informe parallèlement la Préfète, le Sous-préfet, l’Architecte des Bâtiments de France, MACS et Me Wattine.

14 04 : Ychoux – La SEPANSO attire l’attention de la DDTM sur des irrégularités concernant le dossier d’étude au cas par cas n° 2019-8869 (une page + deux pièces jointes)

14 04 : Lévigacq - Enquête publique relative au projet de modification n°1 du PLU – Observations SEPANSO : une page

14 04 : LGV – MACS, suite à notre demande de communication datée du 7 avril dernier, adresse copie du plan de financement, tel que signé par la Communauté de communes MACS (signature en page 42/43 du document).

18 04 : Lévigacq, Mézos... Le Collectif Stop aux tirs 40 adresse l’ensemble des pièces du dossier rassemblées par les personnes victimes des troubles de jouissance causées par les tirs sur le domaine de Lur Saluces.

19 04 : Vieux Boucau – La préfecture répond à notre courrier dans lequel nous nous étonnions que cette commune ait demandé son retrait de la liste des communes exposées à l’érosion marine : « ... *la commune est engagée dans une démarche de surveillance de son trait de côte et met en œuvre des actions d’accompagnement des processus naturels ainsi que de lutte active souple contre l’érosion. Le risque de recul du trait de côte est également considéré dans le cadre de l’élaboration du plan de prévention des risques littoraux du secteur du courant de Soustons... le décret (ministériel) définitif paraîtra, après consultation du public (mars 2022) et identifiera les communes retenues... »*

20 04 : Mimizan – Affaire 1900920-3, Affaire 2020-00376 (défrichement)... – Audience au Tribunal administratif – Me Gualandi et Me Ducourau ont défendu les intérêts de la SEPANSO et de plusieurs habitants de la commune – Jean Dupouy a représenté la SEPANSO.

22 04 : SCoT du pays d’Orthe et Arrigans – Le président de la communauté de commune adresse copie de la délibération du conseil communautaire du 01/03/2022 intégrant le contenu modernisé du SCoT (4 pages)

22 04 : Poissons migrateurs – Affaire 2200485 - Le Tribunal administratif de Pau publie une ordonnance qui satisfait les demandes de l’association « Défense des milieux aquatiques » et autres (dont la SEPANSO 40) – *L’arrêté de la préfète des Landes du 18 février 2022 est suspendu en tant qu’il autorise la pêche professionnelle et amateur aux filets de la lamproie marine et de. Rivière, de la grande alose, de l’alose feinte ainsi que du saumon atlantique jusqu’à ce qu’il soit statué sur sa légalité ou que l’arrêté soit repris après une procédure régulière en tant qu’il porte sur la pêche du saumon atlantique, de la lamproie de rivière et de l’alose feinte.*

22 04 : Angresse – saccage environnemental de la barthe - Le procureur de la République sollicité le 26 mars ayant répondu à la SEPANSO que la procédure est toujours en cours, nous demandons au maire de bien vouloir nous indiquer dès qu'il aura transmis celle-ci.

24 04 : Messanges - Participation du public hors procédure particulière - Demande de défrichement pour un projet d'extension d'un camping « camping de la côte » sur une superficie de 00ha 98a 97ca – Observations : 3 pages

25 04 : Chasse – La SEPANSO écrit à la préfecture à propos de la modification du paysage lacustre induite par la modernisation de tonnes de chasse ; l'exemple de Sanguinet avait donné lieu à un article de Sud-Ouest le 21/02/2022.

25 04 : Bayonne-Tarnos (pêche de migrateurs dans le port) – Me Ruffié adresse un deuxième mémoire en réplique, dans l'intérêt de la SEPANSO40, de la SEPANSO64, de SalmoTierra et de l'APPMA du Gave d'Oloron qui demandent l'annulation de l'arrêté règlement particulier du port de Bayonne, complété par le paragraphe 26.3 pêche, signé le 31 juillet 2020. Les 9 pages du mémoire sont assorties de trois nouvelles pièces jointes (le ordonnances des T.A. de Bordeaux et de Pau)

25 04 : Tarnos – La SEPANSO adresse un courrier à la Préfète à propos des scories stockées sans que la réglementation ICPE soit respectée.

26 04 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage – projets d'arrêtés... – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

27 04 : Oeyreluy – Mayalen Etchart, responsable du projet de golf pour la SOBRIM, a invité Jean Thoby, pépiniériste et paysagiste, afin d'avoir un avis préliminaire sur la santé des vieux arbres du parc du château Hardy. La SEPANSO ayant été invitée, Georges Cingal, pour son plus grand plaisir, a parcouru le parc à leurs côtés (une belle occasion d'enrichir ses connaissances sur la dynamique de végétaux supérieurs)

27 04 : Braconnage d'oiseaux (espèces protégées) – la SEPANSO écrit au procureur de la République de mont de Marsan pour indiquer notre souhait de se constituer partie civile...

30 04 : Momuy – Les antennes relais et la santé – Conférence animée par Frédéric Furlano (ingénieur, représentant de la SEPANSO) organisée par des habitants de la commune.

- Les risques sanitaires liés aux antennes relais, et plus généralement les risques sanitaires induits par les pollutions électromagnétiques de toute nature
- Comment réduire les expositions non souhaitées
- Une réglementation obsolète qui ne protège pas la population exposée

30 04 : Bordeaux – Grand meeting régional anti LGV salle de l'Athénée municipal de 14h30 à 18 h
Plus de 400 personnes ont assisté à cette grande réunion.

Documents :

Atlas de la mer et du littoral de la façade maritime Sud-Atlantique. 42 fiches synthétiques, commentées, illustrées et mises en perspective par plus de 50 cartes. Cet Atlas donne des clés de lecture actualisées de la façade Sud-Atlantique et permet d'en présenter les principaux enjeux.

L'édition 2021 s'est enrichie de nouvelles fiches abordant par exemple, les zones fonctionnelles halieutiques ou la protection des sites au large. 73 Mo – 106 pages

<http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/atlas-de-la-mer-et-du-littoral-sud-atlantique-a994.html>

Lutte contre la pollution plastique - Institut national de l'environnement industriel et des risques -
Sélection et synthèse d'informations d'actualité sur les microplastiques
dans l'air, le sol et les eaux continentales : occurrence, caractérisation,
sources, transfert, devenir et impacts – Bulletin n°6 (10 pages) –
<https://www.ineris.fr/sites/ineris.fr/files/contribution/Documents/Bulletin%20de%20veille%20microplastiques%20n6%20janvier-mars%202022.pdf>